

OUVRE-MOI LA PORTE



275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0
(819) 427-5363
www.ville.plaisance.qc.ca 

Vol. 25, No.2

15 avril 2024



MESSAGE DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Plusieurs dossiers sont en processus et avancent très bien. Pour commencer, il est important de mentionner que l'équipe municipale se prépare à l'exécution de plusieurs tâches pour terminer l'hiver et accueillir le printemps.

Garage municipal

Nous sommes en processus d'appel d'offres pour la construction du nouveau garage municipal qui sera situé sur la rue St-Isidore. Le processus suit son cours.

Terrain d'Hydro-Québec

Nous sommes à analyser les propositions reçues dans le cadre de la vente du lot 4 852 716 situé sur le Chemin des Cascades en bordure de la rivière Petite-Nation.

Travaux subvention P.R.A.B.A.M.

Nous sommes présentement à réaliser des travaux à la mairie. Pour des questions de respect des normes de sécurité, nous avons fait installer une fenêtre au sous-sol.

De cette façon, la salle située à cet endroit sera accessible et éventuellement en location. Cette

subvention nous permet aussi de réaménager les bureaux au rez-de-chaussée, l'ajout d'une salle de bain et d'un espace de rangement. Il y aura une construction d'une toiture au-dessus de la rampe d'accès à la Place des aînés seront aussi réalisés à même cette subvention. En 2022, la toiture de la mairie a été refaite et en 2023 le système de climatisation de la salle municipale a été modernisé. Tout cela subventionné à 100 % grâce au programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

Prolongement de trottoir sur la Montée Papineau

La municipalité poursuit ses démarches avec le Ministère des Transports du Québec pour le prolongement du trottoir côté nord. Nous sommes dans l'attente d'une aide financière afin de diminuer le plus possible le coût du projet. En conclusion, je vous souhaite un beau printemps!

Votre maire
Christian Pilon

TABLE DES MATIÈRES

Message du maire.....	1
Distribution d'arbres par la MRC de Papineau ...	2
Coordonnés à retenir	2
Feux à ciel ouvert	2
Club de l'amitié de Plaisance activités à venir....	3
Bénévoles recherchés	3
Avis important aux résidents secteur village.....	3
Inscription au camp de jour 2024	4
Prix et options pour le camp de jour.....	5
Abri d'auto temporaire	5
Ramassage des encombrants	6
Affichage d'emplois étudiants.....	6
Carte annuelle Parc National de Plaisance.....	6
Appels systématisés Telmatik.....	7
Aide par la bibliothèque.....	7
Le défi pissenlits.....	7
Message important de la SPCA.....	7
Appel d'offre.....	8
Traitement des élus.....	8
148 en folie.....	8

DISTRIBUTION D'ARBRES PAR LA MRC DE PAPINEAU

: La distribution est de retour encore une fois cette année. Les essences disponibles sont : pin blanc, pin rouge, épinette blanche, chêne rouge, bouleau jaune et l'érable à sucre. Vous pouvez soumettre votre inscription par courriel : loisirs@villeplaisance.com en inscrivant votre nom, votre adresse et l'essence désirée.

COORDONNÉS À RETENIR

Récupération du métal :

Yannick :819-593-1772

Stéphane : 819-593-4355

Matériaux informatiques et autres

Entrepôt Brandsource Desrochers (durant les heures d'ouverture du magasin)

Peinture, huiles, solvants, lumières

Garage municipal 267 rue du Parc

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Le jeudi 27 mai à 12h

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX :



Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 16h
vendredi : fermé



FEUX À CIEL OUVERT...

Savez-vous ce qu'est un feu à ciel ouvert ? Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement. Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles constituent des exemples de feux à ciel ouvert. Si vous désirez faire un feu à ciel ouvert vous devez d'abord communiquer avec le service des incendies de Plaisance au 819-923-5363 et vous procurer un permis.

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches : foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction. Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert : les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximale de 1 centimètre. Assurez-vous de suivre la réglementation de la SOPFEU, s'il y a une interdiction complète, aucun feu, de quelque façon, n'est permis.

Matériaux de construction et autres

Transports RLS : 108 rue Papineau, Papineauville
819-427-6427

Piles :

Maire, garage municipal ou le bureau de poste



Club Amitié de Plaisance
Outaouais

Merci à toutes les personnes qui se joignent à nous depuis quelques temps nous avons le bonheur d'accueillir de nouvelles personnes à chacun de nos soupers. Le Club travaille fort pour offrir à chaque soirée, soit de la musique ou autres pour vous divertir.

Merci à Mme Stéphanie Ménard, pour le programme PIED. C'est dans le rire et le plaisir que s'est déroulé cette formation, les participants ont beaucoup appréciés.

ACTIVITÉS À VENIR		
	Jeudi 18 avril 2024 à 19 h	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (salle municipale)
	Samedi 20 avril 2024 OUVERTURE DES PORTES À 12 H 30	Tournoi de WHIST RÉGIONAL, FADOQ, suivi du souper Musique : M. Claude Garlarneau
	IMPORTANT : Le Club de l'Amitié est à la recherche de membres responsables du volet sports et loisirs. Nous aimerions offrir aux membres la possibilité de s'initier au pickleball, sport qui prend de plus en plus de popularité et qui est aimé par les aînés. Information : Liette Guindon, (819-427-5821).	
Club de marche	Venez marcher avec nous pour le plaisir de se rencontrer et de bouger. Les lundis à 10 h, départ à la Place des aînés. Informations : Joëlle Tremblay, 819-476-0508	
	Le Club des Aîné(e)s de la Baie de Papineauville organise un voyage aux pommes le 20 septembre 2024 Informations : Gilles Hébert (819-427-5971) / Fernande Dionne	

Fernande Dionne, présidente et son équipe (819-328-7913)

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Les comités et la municipalité ont besoin de vous car ensemble nous ferons rayonner Plaisance !

Communiquez avec Jason Carrière, Coordonnateur des loisirs et de la culture
loisirs@villeplaisance.com
819-427-5363 poste 2606



AVIS IMPORTANT – AUX RESIDENTS DU SECTEUR VILLAGE

Nous vous demandons de mettre vos résidus verts, tels que ceux de la tonte de gazon, du jardinage ou de paysagement et des feuilles dans des sacs de

papier appropriés pour ces matières, à la rue à compter de 7h00 le mardi matin, en même temps que les collectes des autres matières résiduelles (compost, recyclage et ordures). Cette collecte des résidus verts sera effectuée par le service des travaux publics de la municipalité.

Votre collaboration est appréciée.

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR 2024

AVANT LE 1^{ER} JUIN 2024

Enfant: 6 ans et plus

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : Jour _____ Mois _____ Année _____ Âge : (en date du 26 juin 2024) _____

NO D'ASSURANCE MALADIE : _____ EXP : _____

ALLERGIE OU DÉSORDRE DE L'ATTENTION OU MALADIE PARTICULIÈRE :

Parent:

Nom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone (maison) : _____ (travail) : _____

Courriel : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

Tél. : _____

ACTIVITÉS DÉSIRÉS PAR VOTRE ENFANT :

SIGNATURES DES PARENTS OU TUTEURS :

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Jason Carrière 819-427-5363 extension 2606
Le formulaire sera aussi disponible sur la page Facebook, sur le site web municipal ainsi qu'en formule
papier à la mairie

Prix et options pour le camp de jour

Résident de Plaisance	COÛT	✓
1 ^{er} enfant durée 7 semaines	250\$	
2 ^{ème} enfant durée 7 semaines	230\$	
3 ^{ème} enfant durée 7 semaines	210\$	
Service de garde durée 7 semaines	125\$	
Par semaine	COÛT	✓
1 ^{er} Enfant durée 1 semaine	50\$	
2 ^{ème} Enfant durée 1 semaine	50\$	
3 ^{ème} Enfant durée 1 semaine	50\$	
Service de garde	25\$	
Non Résident de Plaisance	COÛT	✓
1 ^{er} enfant durée 7 semaines	325\$	
2 ^{ème} enfant durée 7 semaines	260\$	
3 ^{ème} enfant durée 7 semaines	235\$	
Service de garde durée 7 semaines	175\$	
Par semaine	COÛT	✓
1 ^{er} Enfant durée 1 semaine	75\$	
2 ^{ème} Enfant durée 1 semaine	75\$	
3 ^{ème} Enfant durée 1 semaine	75\$	
Service de garde	30\$	



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE : La période permise pour les abris d'auto temporaires est du 15 octobre au 15 avril de chaque année. Entre ces dates, il **n'est pas** permis d'avoir un abri ou sa structure au risque de recevoir une contravention. Merci de votre collaboration!

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il y aura **deux (2) collectes** des encombrants (meubles, matelas, etc.) **le 21 mai et le 8 octobre**.
Conservez vos encombrants jusqu'aux collectes prévues. Merci de votre collaboration.



Vous êtes étudiant(e)s et désirez travailler cet été ?

Nous sommes à la recherche d'étudiant(e)s pour combler les postes suivants :



ANIMATEUR(TRICE) DU CAMP DE JOUR

Responsabilités : Sous l'autorité du directeur général, la personne embauchée devra organiser des activités et s'assurer d'animer les jeunes inscrits au camp de jour. S'assurer de la sécurité des enfants et faire un compte-rendu à la responsable du déroulement des activités.

Horaire de travail : 40 heures

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h

Conditions salariales : Selon la grille salariale en vigueur.

Exigences : Être autonome, responsable, dynamique, organisé et ponctuel.

Précision additionnelle : Dois être étudiant actuellement et retourner aux études à l'automne 2024. Conditionnel à l'obtention d'une aide financière.



JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Principales tâches caractéristiques : Sous l'autorité du contremaître du service des travaux publics, l'employé étudiant journalier devra : Collaborer à l'entretien du réseau routier et des infrastructures de la municipalité (creusage, épandage et nivelage de matériel,

débroussaillage, nettoyage des ponts et des ponceaux, entretien des parcs et des espaces verts, etc.); effectuer l'entretien préventif, le nettoyage et les réparations mineures du matériel; effectuer l'entretien général des bâtiments et des terrains municipaux; effectuer les tâches de journalier et autres reliées au fonctionnement normal d'un service municipal de travaux publics; effectuer toutes autres tâches connexes requises par la municipalité.

Horaire de travail : 36 heures

Lundi au jeudi : 7 h à 16 h et vendredi : 7 h à 11 h

Conditions salariales : Selon la grille salariale en vigueur.

Aptitudes et qualités requises : Être habile à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels; être en bonne forme physique et avoir de l'endurance; être débrouillard, faire preuve d'initiative, d'honnêteté, de jugement et être courtois envers la population; être apte à travailler seul ou en équipe et avoir le sens de la collaboration; n'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.

Exigences : Être étudiant ; avoir complété son secondaire IV; le port de bottes de travail est exigé dès la première journée de travail; posséder un permis de conduire valide classe 5 serait un atout; détenir une attestation de « Santé-sécurité sur les chantiers de construction » serait un atout.

Ça t'intéresse ? Fais parvenir ton CV à l'attention de : Jason Carrière, Municipalité de Plaisance, loisirs@villeplaisance.com, Tél. : 819-427-5363 poste 2606.

CARTE ANNUELLE PARC NATIONAL DE PLAISANCE



Encore cette année, une somme d'argent a été prévue au budget pour vous faire profiter d'un rabais sur votre carte d'accès au Parc national de Plaisance. La façon de faire a quelque peu changée puisque vous n'avez plus à vous rendre au bureau municipal pour un remboursement.

Sur présentation de pièces justificatives, les citoyens de Plaisance pourront se procurer une carte d'accès annuel à 50% du prix régulier directement à l'accueil du Parc national de Plaisance, pendant la période d'ouverture du 30 avril au 17 octobre. **Ce rabais s'applique uniquement à l'accès au Parc de Plaisance.**

Je m'inscris ▶

APPELS SYSTÉMATISÉS TELMATIK



N'oubliez pas de vous inscrire! Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire en ligne sur le site web de la municipalité au www.ville.plaisance.qc.ca.



Besoin d'aide pour effectuer vos recherches sur Internet ? La Bibliothèque de Plaisance peut vous aider. Communiquez avec nous par courriel (biblio@villeplaisance.com) ou téléphone (819-427-5363 poste 2655). On vous attend !

Le Défi Pissenlits lance son édition 2024!

Pour une quatrième année consécutive, le **Défi Pissenlits** poursuit sa mission de sensibilisation à grande échelle portant sur l'apport vital des insectes pollinisateurs pour la planète. C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à la 4e édition du Défi Pissenlits, qui sera lancée le 15 avril prochain!

À l'échelle individuelle, l'implication débute par une prise d'action simple, mais efficace : retarder la tonte du gazon au printemps, permettant ainsi aux pollinisateurs de faire le plein de pollen et de nectar issus des pissenlits et autres fleurs. À l'échelle d'une ville ou d'une entreprise, le report de la tonte du gazon sur vos terrains, jusqu'à ce que les pissenlits aient atteint la fin de leur floraison, a un impact significatif sur la santé des pollinisateurs!

Le Défi Pissenlits connaît un important succès depuis sa création, en 2021. Chaque année, le mouvement est rejoint par un nombre croissant d'individus, d'entreprises, d'organismes, de municipalités et de MRC, permettant aux pollinisateurs de poursuivre efficacement leur travail essentiel à notre alimentation. Ce succès est notamment atteint grâce à l'implication d'organisations comme la vôtre, qui valorisent les gestes simples mis de l'avant par le mouvement, et qui offrent une importante visibilité à sa mission. Devenu un OBNL à l'automne 2023, le mouvement se poursuit en grand cette année.

Rejoignez le mouvement! ☐

MESSAGE IMPORTANT DE LA SPCA

Désormais, l'acceptation des Conditions de Service sera requise lors de la création de comptes citoyens côté administrateur, afin d'assurer une uniformité et une conformité complète à la législation. De plus, nous obligerons tous les utilisateurs historiques, qui n'ont pas encore accepté les nouvelles Conditions de Service, à le faire lors de leur prochaine connexion. Faute d'acceptation, l'accès au site leur sera restreint.

Cette mesure garantit non seulement notre pleine conformité avec la Loi 25, mais renforce également la protection des données de nos utilisateurs.

Nous comptons sur votre soutien pour implémenter cette mise à jour essentielle et restons à votre disposition pour toute question ou clarification nécessaire.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES VENTE D'UNE FAUCHEUSE ENOROSI BFT-150H 2012



Le département des travaux publics de la Municipalité de Plaisance invite les gens à faire une offre pour l'achat d'une faucheuse, portant le numéro de série BT0186 vendu tel quel, sans garantie légale. Voir photo ci-jointe. Le prix de départ pour la vente de cette faucheuse est de 4 000\$. Vous pouvez présenter une offre sous enveloppe cachetée à l'attention du Directeur général au 275, rue Principale à Plaisance avant 10 heures le 24 avril 2024 10h. Pierre Villeneuve Directeur général/Greffier-trésorier.

**Traitons les élu(e)s
municipaux
comme du monde**



**... Et les employé(e) s
aussi**

**Votre
gouvernement**

Québec



148 EN FOLIE

L'événement 148 en Folie est de retour à Plaisance cette année le 18 et 19 mai 2024 sur le terrain de l'église.

Location de tables 5\$ chacune

Personne responsable pour la réservation des tables : monsieur Claude Péloquin 819-500-7168.

Si vous désirez faire des dons d'objets ou pour toutes autres informations vous pouvez communiquer avec monsieur André Charlebois :1-438-376-5589 ou madame Nicole Martin 819-427-6987 (Les profits amassés iront au comité de la Fabrique).